

La prochaine séance du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 7 DÉCEMBRE 2021

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2021

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière**

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Nomination divers comités
- 1.3 Approbation du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour 2022
- 1.4 Renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2022
- 1.5 Dépôt des rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et du programme triennal en immobilisations 2021-2023
- 1.6 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2022
- 1.7 Correspondance
  - a) Remerciement – Contribution bourse d'étude

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile**

- 2.1 Rapport de la présidente
- 2.2 Recommandation du CII – Budget de dépenses 2022 pour le service de sécurité incendie
- 2.3 Recommandation du CII – Budget de dépenses 2022 en matière de prévention
- 2.4 Recommandation du CII – Budget de dépenses 2022 en matière de sécurité civile
- 2.5 Ajustement de salaires 2022 – Pompiers et personnel du Service de Sécurité Incendie
- 2.6 Correspondance

#### **3. Commission de la Gestion des eaux**

- 3.1 Rapport de la présidente
- 3.2 Octroi d'un mandat de plans et devis – Réfection des rues Plaisance et des Pins
- 3.3 Réserve financière – Gestion des boues municipales
- 3.4 Correspondance
  - a) Félicitation aux élus - OBVBM

La prochaine séance du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire**

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Demande d'aide financière – Maison de la famille des Frontières
- 4.3 Correspondance
  - a) Remerciement – Fabrique Saint-Damien
  - b) Félicitation aux élus – CIUSSSE-CHUS

#### **5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi**

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Correspondance

#### **6. Commission des matières résiduelles**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Adoption des prévisions budgétaires 2022 – Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)
- 6.3 Correspondance
  - a) PV RIGMRBM 12 octobre 2021

#### **7. Commission de l'urbanisme**

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Renouvellement du mandat de GESTIM pour les services d'inspection municipale
- 7.3 Demande de dérogation mineure – 182 à 188, rue Principale – lotissement
- 7.4 Demande de PIIA – 7, avenue des Pins – Peinture de toiture
- 7.5 Demande de PIIA – 57-A, rue du Pont – Nouvelles affiches
- 7.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 699-21-21
- 7.7 Correspondance
  - a) PV CCU
  - b) Registre des permis – novembre 2021

#### **8. Commission des travaux publics**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Correspondance

#### **9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

**Varia**

Deuxième période de questions

La prochaine séance du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 7 décembre 2021, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Pierre Le Blanc
Marie-Josée Lamothe	Yves Gnocchini
Mona Beaulac	Marie-Pier Tougas

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Marie-Claude Bélisle, adjointe.

#### **Ouverture de la séance**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil ouvre la séance

ADOPTÉE

21-12-379

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte l'ordre en retirant le point suivant :

- 7.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 699-21-21.

ADOPTÉE

N.M.

#### **Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 3 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

21-12-380

#### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2021**

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2021 tel que soumis.

ADOPTÉE

21-12-381

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 novembre 2021 tel que soumis.

ADOPTÉE

21-12-382

**Nomination - Divers comités**

Considérant les élections du 7 novembre 2021;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil désigne la conseillère Marie-Josée Lamothe à titre de présidente, ainsi que le maire Claude Dubois et le conseiller Yves Gnocchini comme membres de la **Commission des finances et de la vérification financière**.

Que ce conseil désigne le conseiller Daniel Audette à titre de président, ainsi que le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Josée Lamothe comme membres de la **Commission de la sécurité publique et civile**.

Que ce conseil désigne le conseiller Yves Gnocchini à titre de président ainsi que le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Pier Tougas comme membres de la **Commission de la gestion des eaux**.

Que ce conseil désigne la conseillère Mona Beaulac à titre de présidente, et le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Pier Tougas comme membres de la **Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire**.

Que ce conseil désigne le conseiller Yves Gnocchini à titre de président, et le maire Claude Dubois et le conseiller Pierre Le Blanc comme membres de la **Commission de l'Office Municipal d'Habitation**.

Que ce conseil désigne la conseillère Mona Beaulac à titre de présidente, et le maire Claude Dubois comme membre de la **Commission des matières résiduelles**.

Que ce conseil désigne la conseillère Marie-Pier Tougas à titre de présidente, et le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Josée Lamothe comme membres de la **Commission de l'urbanisme**.

Que ce conseil désigne le conseiller Pierre Le Blanc à titre de président, et le maire Claude Dubois et le conseiller Daniel Audette comme membres de la **Commission des travaux publics**.

Que ce conseil désigne le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Pier Tougas à titre de représentant de la Ville à la **Corporation de Développement de Bedford et Région**.

Que ce conseil désigne la conseillère Marie-Pier Tougas à titre de membre du **Comité du projet Héritage**.

Que ce conseil désigne le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Pier Tougas à titre de représentant de la Ville au **Comité du parc industriel**.

Que ce conseil désigne la conseillère Marie-Pier Tougas à titre de présidente, et le maire Claude Dubois comme membre de la **Comité de l'aréna**.

ADOPTÉE

21-12-383

**Approbation - calendrier séances régulières 2022**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil approuve le calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2022, lesquelles devront être tenues, à moins d'avis contraire, au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, à 19h00, les :

Mardi 11 janvier 2022	Mardi 1 <sup>er</sup> février 2022
Mardi 1 <sup>er</sup> mars 2022	Mardi 5 avril 2022
Mardi 3 mai 2022	Mardi 7 juin 2022
Mardi 5 juillet 2022	Mardi 2 août 2022
Mardi 6 septembre 2022	Mardi 4 octobre 2022
Mardi 1 <sup>er</sup> novembre 2022	Mardi 6 décembre 2022

ADOPTÉE

21-12-384

### **Renouvellement – adhésion à l'Union des Municipalités du Québec 2022**

Considérant que la Ville de Bedford a reçu la facture pour le renouvellement de son adhésion auprès de l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2022;

Considérant que la Ville de Bedford désire renouveler son adhésion à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2022, ce qui inclut également la cotisation auprès du Carrefour du capital humain;

Considérant que l'objectif de l'Union des Municipalités du Québec est de contribuer, par des représentations pertinentes et constructives auprès du gouvernement, à l'amélioration continue de la gestion municipale. L'Union des Municipalités du Québec offre également une gamme variée de services à ses membres;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil renouvelle l'adhésion de la Ville de Bedford à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2022, pour un montant de 5 810,39 \$, excluant les taxes applicables, qui incluent également la cotisation auprès du Carrefour du capital humain.

Que les sommes payables pour l'année 2022 soient prévues au budget d'opération lors de l'élaboration des prévisions budgétaires.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M.

### **Dépôt des rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et du programme triennal en immobilisations 2021-2023**

21-12-385

### **Renouvellement – Adhésion Fédération Québécoise des Municipalités 2022**

Considérant que la Ville de Bedford a reçu la facture pour le renouvellement de son adhésion auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2022;

Considérant que la Ville de Bedford désire renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2022.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

21-12-385  
(suite)

Que ce conseil renouvelle l'adhésion de la Ville de Bedford à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2022, pour un montant de 2 775,03 \$, excluant les taxes applicables.

Que les sommes payables pour l'année 2022 soient prévues au budget d'opération lors de l'élaboration des prévisions budgétaires.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-386

**Recommandation CII - Adoption budget dépenses 2022**

Considérant que le budget des dépenses du service de sécurité incendie a été présenté aux membres du CII et approuvé pour un montant de 533 314 \$;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil municipal entérine la recommandation faite lors de la réunion du Comité Intermunicipal des Incendies le 25 novembre dernier, et ce, concernant le budget de dépenses 2022 pour le service de sécurité incendie à un montant de 533 314 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-387

**Recommandation CII – Adoption budget prévention 2022**

Considérant que le budget des dépenses en matière de prévention a été présenté aux membres du CII et approuvé pour un montant de 69 102 \$;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil entérine la recommandation faite lors de la réunion du Comité Intermunicipal des Incendies le 25 novembre dernier, et ce, concernant le budget de dépenses 2022 en matière de prévention incendie à un montant de 69 102 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-388

**Recommandation CII – Adoption budget sécurité civile 2022**

Considérant que le budget des dépenses de la sécurité civile a été présenté aux membres du CII et approuvé pour un montant de 3 750 \$;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil entérine la recommandation faite lors de la réunion du Comité Intermunicipal des Incendies le 25 novembre dernier, et ce concernant le budget de dépenses 2022 en matière de sécurité civile à un montant de 3 750 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-389

**Ajustement salaire 2022 – Pompiers et personnel du Service de Sécurité Incendie**

Considérant que ledit budget inclut une augmentation du tarif horaire des pompiers à un taux horaire uniformisé pour les pompiers de 20 \$ de l'heure et de 25 \$ de l'heure pour les officiers, et octroyant un minimum de 2 heures payées pour une présence lors d'un appel, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, et ce, selon la recommandation du président de l'association des pompiers;

Considérant que ledit budget inclut également une augmentation de 2,5 % du salaire du directeur et de la secrétaire du Service de Sécurité Incendie Bedford, Ralph Gilman et Lacey Gilman pour l'année 2022.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil accepte les ajustements salariaux ci-haut mentionnées, et ce, pour les heures de pratiques et d'entretien pour les pompiers ainsi que pour le directeur et la secrétaire du Service de Sécurité Incendie Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-390

**Octroi mandat – Réfection des rues Plaisance et Des Pins**

Considérant que la Ville souhaite effectuer la préparation des plans et devis (soumission et construction) pour la réfection de la rue des Pins, entre la rue Principale et la rue Plaisance sur une longueur d'environ 200 mètres linéaires et de la rue Plaisance, entre la rue Philippe-Côté et la rue Philipsburg sur une longueur d'environ 315 mètres linéaires;

Considérant que le projet consiste au remplacement des réseaux d'eau potable, à la séparation du réseau d'égout unitaire et la réfection de la chaussée, ainsi que la réfection du site des travaux;

Considérant que dans le cadre des travaux de réfection des rues, des travaux au déversoir (des Pins/Plaisance) seront réalisés pour l'agencement des conduites et le maintien en fonction du déversoir étant donné qu'il restera des portions de réseau à séparer avant son enlèvement, soit la séparation du réseau unitaire arrière-lots de la rue Philipsburg entre les rues Plaisance et Corriveau;

Considérant que pour ce faire, la Ville a sollicité Tetra Tech pour la préparation d'une offre de service;

Considérant que l'offre de service de Tetra tech exclus les items suivants :

- Relevé topographique ;
- Préparation des plans et devis pour des travaux sur la conduite unitaire arrière-lots entre les rues Philipsburg et des Pins ;
- Préparation des plans et devis pour le réaménagement de l'intersection des rues Philipsburg, Dutch et Plaisance ;
- Remplacement de l'émissaire pluvial ou nouvel émissaire pluvial à la rivière aux Brochets ;
- Surveillance des travaux, bureau et chantier ;
- Laboratoire de sol (étude géotechnique, contrôle des matériaux en chantier) ;

Considérant que l'offre de service de Tetra Tech est jugée conforme et acceptable.

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas



21-12-390  
(suite)

Que ce conseil accepte l'offre de service de Tetra Tech no. 46441TT-10osv pour un montant budgétaire de 34 950 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-391

**Réserve financière – Gestion des boues municipales**

Considérant qu'en juin 2019 entré en vigueur le règlement 732-19 créant une réserve financière pour la vidange et la disposition des boues municipales provenant des étangs aérés;

Considérant que le conseil souhaite verser dans cette réserve un montant de 100 000\$;

Considérant qu'une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté à la réserve financière doit être réalisée.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte le transfert d'un montant de 100 000\$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté vers la réserve financière – Gestion des boues créée par le règlement 732-19 pour la vidange et la disposition des boues municipales provenant des étangs aérés.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-392

**Demande d'aide financière – Maison de la famille et des Frontières**

Considérant que la Maison de la Famille des Frontières de Bedford est un organisme communautaire offrant des services aux résidents du Pôle de Bedford et des environs qui a pour mission de favoriser le bien être des familles ayant des enfants de 0 à 17 ans ;

Considérant la Covid-19 toujours présente et les restrictions sanitaires en découlant, plusieurs activités et services ont été chamboulés au cours de la dernière année, certaines possibilités de leur organisme s'en sont trouvées limitées ;

Considérant qu'à l'approche de la saison hivernale et dans l'espoir d'apporter de la gaieté aux familles en prévision du temps des fêtes, l'équipe ainsi que le conseil d'administration ont prévu une campagne de financement afin d'offrir davantage de soutien aux familles qui sont déjà grandement éprouvées.

Considérant que la Maison de la Famille Frontières sollicite la Ville pour une contribution financière afin de maintenir ses actions auprès des familles en besoin.

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise une contribution financière de 1 000\$ à la Maison de la famille des frontières afin de leur permettre de maintenir ses actions et d'offrir davantage de soutien aux familles qui sont déjà grandement éprouvées en prévision du temps des fêtes.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-393

**Adoption prévisions budgétaires 2022 - RIGMRBM**

Considérant les prévisions budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 déposées par la RIGMRBM;

Considérant que la Ville de Bedford doit, conformément à l'alinéa 3 de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, approuver le budget de la RIGMRBM;

Considérant que ce budget prévoit des dépenses de fonctionnement et autres, ainsi que d'activités de financement totalisant 6 684 489\$, des affectations totalisant 570 000\$, des revenus totalisant 6 118 924\$ et l'utilisation d'un financement à long terme de 1 135 565\$ ;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

D'approuver, tel que présenté et adopté par la RIGMRBM le 30 novembre 2021, le budget 2022 de la RIGMRBM, tel que déposé à la présente séance.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-394

**Renouvellement mandat de Gestim – Inspection municipale**

Considérant les nombreux dossiers à traiter par le Service de l'aménagement en plus des opérations régulières en matière de permis et inspections;

Considérant la convention de services de GESTIM de mai 2018 et des modifications de tarification apportées le 22 octobre dernier;

Considérant que la Ville de Bedford désire prolonger l'utilisation des services de la firme.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil octroi un mandat à GESTIM INC. pour les services des deux inspecteurs, à raison de 3 jours et demi par semaine, et ce pour une période indéterminée et accepte de donner 3 mois de préavis pour la résiliation de celle-ci lorsque le service ne sera plus requis.

Que les sommes payables relativement à ce mandat seront prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2022.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-12-395

**Demande dérogation mineure – 182 à 188 rue Principale**

Considérant la demande soumise pour le lotissement du lot 5 601 775;

Considérant le plan de morcellement modifié proposé par Kevin Migué, arpenteur géomètre, de son dossier 2021-092G, minute 8 035;

Considérant que le projet est dérogatoire sur de nombreux points du règlement de lotissement de la Ville de Bedford;

21-12-395  
(suite)

Considérant le terrain accueil actuellement deux bâtiments principaux, ce qui n'est pas conforme au règlement de zonage de la Ville de Bedford;

Considérant le projet consiste à séparer le lot en 2 lots distincts, afin de n'avoir qu'un seul bâtiment principal sur le terrain;

Considérant que la demande originellement soumise a été modifiée;

Considérant la recommandation de ce Comité d'accepter la demande lors d'une séance tenue le 29-09-2021;

Considérant la résolution du conseil # 21-10-338 acceptant la demande originale;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de dérogation mineure, conformément au plan de lotissement de Kevin Migué, numéro 2021-092G, minute 8 035.

ADOPTÉE

21-12-396

**Demande de PIIA – 7, avenue des Pins**

Considérant la demande soumise pour repeinturer la toiture de l'immeuble;

Considérant que le projet est assujetti au règlement relatif au PIIA;

Considérant que la toiture est actuellement d'une teinte bleue;

Considérant que le projet vise à peindre la toiture d'une couleur noire;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA et autorise la modification de la couleur de toiture bleue pour une couleur noire.

ADOPTÉE

21-12-397

**Demande de PIIA – 57 A rue du Pont**

Considérant la demande soumise pour l'installation de 2 affiches au 57-A, rue du Pont, afin d'annoncer un nouveau commerce;

Considérant que le projet est assujetti au règlement relatif au PIIA;

Considérant que la demande comporte 2 volets, soit l'installation d'une affiche murale de 48" de largeur par 16" de hauteur, faite d'un imprimé sur une affiche d'aluminium et d'un lettrage de plus de 10% de la superficie d'une vitrine, d'une grandeur de 24" de large par 48" de hauteur;

Considérant que le règlement de zonage # 699-11, article 101, spécifie que seul le fer forgé, l'aluminium, le bronze, le verre, le canevas et le bois massif peint, teint ou verni sont des matériaux autorisés au règlement, et que l'identité visuelle du secteur se doit d'être préservée;

Considérant qu'il serait opportun de permettre l'affiche dans la vitrine, à la condition qu'elle soit composée uniquement de lettre, avec un fond transparent, semblable à l'affiche de vitrine de la buanderie Bedford;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

21-12-397  
(suite)

Que ce conseil municipal refuse, tel que recommandé par le CCU, l'enseigne murale en aluminium, et exige que celle-ci respecte le règlement de zonage, aux fins de préservation de l'identité visuelle du secteur centre-ville.

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la superficie de l'enseigne de vitrine, à la condition que l'enseigne soit uniquement du lettrage, avec un fond transparent.

ADOPTÉE

21-12-398

**Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 307 245.60 \$ mentionnée sur les listes présentées aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 3 décembre 2021.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M.

**Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 3 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

21-12-400

**Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que la séance soit levée à 19h26.

ADOPTÉE

---

Claude Dubois, Maire

---

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier